

Comptes annuels consolidés 2011

Bilan consolidé

Actif		31.12.2011	31.12.2010
		CHF	CHF
Actif circulant			
Liquidités	3.1	28'954'730	47'787'376
Titres	3.2	12'624'733	1'119'320
Créances résultant de livraisons et de prestations	3.3	655'671	746'539
Autres créances	3.4	171'701	77'917
Stocks	3.5	36'000	29'000
Comptes de régularisation actif	3.6	781'747	660'802
Total actif circulant		43'224'582	50'420'954
Actif immobilisé			
Immobilisations	3.7		
– Mobilier		91'215	65'469
– Aménagements		374'979	184'878
– Matériel de bureau/informatique		73'047	54'159
– Terrain		450'000	450'000
Total actif immobilisé		989'241	754'506
Total actif		44'213'823	51'175'460
Passif			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes provenant de livraisons et de prestations		1'334'911	1'444'318
Dettes programmes à l'étranger	3.8	13'017'813	21'108'259
Autres dettes à court terme		57'271	7'019
Comptes de régularisation passif	3.9	454'825	796'506
Provisions	3.10	207'650	360'000
Total capitaux étrangers à court terme		15'072'470	23'716'102
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes programmes à l'étranger	3.11	14'125'606	12'236'434
Total capitaux étrangers à long terme		14'125'606	12'236'434
Capital des fonds (fonds affectés)			
Fonds avec affectation limitée	3.12	427'488	814'550
Total capital des fonds (fonds affectés)		427'488	814'550
Capital de l'organisation			
Capital versé (fondation)	3.13	100'000	100'000
Réévaluation du terrain		449'999	449'999
Capital libre (général)	3.14	12'767'742	12'201'930
Capital lié (désigné) général	3.15	1'731'460	959'000
Résultat de l'exercice		-460'942	697'445
Total capital de l'organisation		14'588'259	14'408'374
Total passif		44'213'823	51'175'460

Compte d'exploitation consolidé

		31.12.2011	31.12.2010
		CHF	CHF
Produits d'exploitation	4.1		
Produits des campagnes de collecte de fonds			
Parrainages de projets et membres		3'559'969	3'687'890
Dons issus de collectes		9'113'959	9'192'198
Dons pour l'aide d'urgence		3'165'900	3'906'218
Legs et héritages	4.1.1	5'162'960	9'888'606
Dons provenant de fondations, d'organisations, de communes, etc.	4.1.2	6'069'274	9'128'561
Dons provenant du commerce de détail		199'171	218'481
Total produits des campagnes de collecte de fonds		27'271'233	36'021'954
Autres recettes			
Vente de cartes et de produits		3'770'345	4'326'516
Contributions versées par les sponsors		8'000	0
Autres recettes		268'752	110'139
Total produits d'exploitation		31'318'330	40'458'609
Frais d'exploitation			
Achat de marchandises		-397'656	-419'445
Charges directes des projets			
Programmes à l'étranger	4.2.1	-20'757'383	-27'557'230
Programmes en Suisse	4.2.2	-1'900'938	-1'360'393
Frais de personnel (projets)	4.2.3	-854'876	-889'600
Monitoring des projets	4.2.4	-139'797	-128'284
Total des charges directes des projets		-23'652'994	-29'935'507
Frais administratifs			
Frais de personnel		-1'692'751	-1'931'648
Frais de voyage et de représentation		-54'554	-43'739
Travail accompli par des tiers		-106'450	-94'385
Loyer		-274'479	-238'483
Frais d'entretien, de réparation et d'assurance		-18'027	-30'174
Frais administratifs		-654'793	-545'786
Collecte de dons		-3'351'337	-3'975'333
Relations publiques	4.3.1	-448'500	-338'198
Prestations de services	4.3.1	-297'925	-281'122
Autres dépenses		-9'504	-7'914
Amortissements		-150'299	-122'957
Provisions		152'350	-360'000
Total des frais administratifs		-6'906'269	-7'969'739
Résultat d'exploitation		361'411	2'133'919
Résultat financier	4.4		
Produits financiers réalisés		181'594	86'106
Produits financiers non réalisés		248'084	19'529
Charges financières		-998'266	-937'559
Total résultat financier		-568'588	-831'924
Résultat avant mouvement de fonds et capitaux		-207'177	1'301'995
Fonds affectés			
Attribution aux fonds affectés	3.12	-73'915	-689'865
Utilisation des fonds affectés	3.12	460'977	85'315
Total fonds affectés		387'062	-604'550
Capital libre (général)			
Dissolution du capital libre (général)	3.14	131'633	0
Total capital libre (général)		131'633	0
Capital lié (désigné) général			
Attribution au capital lié (désigné) général	3.15	-772'460	0
Total capital lié (désigné) général		-772'460	0
Résultat après mouvement de fonds et capitaux		-460'942	697'445

Tableau de financement consolidé

	31.12.2011	31.12.2010
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice avant mouvement des fonds et des capitaux	-207'177	1'301'995
Amortissements d'immobilisations	150'299	122'957
Pertes(+)/gains (-) sur titres	+389'607	+28'917
Diminution(+)/Augmentation(-) titres	-11'895'022	0
Diminution(+)/Augmentation(-) créances résultant de livraisons et de prestations	+90'868	-74'807
Diminution(+)/Augmentation(-) autres créances	-93'784	+51'699
Diminution(+)/Augmentation(-) stocks	-7'000	+14'000
Diminution(+)/Augmentation(-) comptes de régularisation actif	-120'945	-95'868
Augmentation(+)/Diminution(-) dettes provenant de livraisons et de prestations	-109'407	+378'016
Augmentation(+)/Diminution(-) dettes «Programmes à l'étranger»	-6'201'274	-2'004'993
Augmentation(+)/Diminution(-) autres dettes à court terme	+50'252	-251'120
Augmentation(+)/Diminution(-) comptes de régularisation passif	-341'681	-192'780
Augmentation(+)/Diminution(-) provisions	-152'350	+360'000
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-18'447'614	-361'984
(Investissements) en immobilisations	-385'032	0
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-385'032	0
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0	0
Variation des disponibilités		
Existant initial disponibilités au 01.01.	47'787'376	48'149'360
Existant final disponibilités 31.12.	28'954'730	47'787'376
Variation des disponibilités	-18'832'646	-361'984

Tableau de variation du capital consolidé

A) Moyens provenant du financement propre	Capital versé (fondation)	Réévaluations (FER 21)	Capital lié (désigné) généré pour l'informatique	Capital lié (désigné) généré pour réserve de fluctuation de valeurs	Capital lié (désigné) généré pour les droits de l'enfant	Capital libre généré	Résultat de l'exercice	Total
Capital de l'organisation selon Swiss GAAP FER au 31.12.2009	100'000	449'999	500'000	109'000	350'000	11'589'312	612'618	13'710'929
Variations dans l'année 2010								
Produits (internes)							697'445	697'445
Produits année précédente (internes)						612'618	-612'618	0
Capital de l'organisation selon Swiss GAAP FER au 31.12.2010	100'000	449'999	500'000	109'000	350'000	12'201'930	697'445	14'408'374
Variations dans l'année 2011								
Produits (internes)							-460'945	-460'942
Produits année précédente (internes)						697'445	-697'445	0
Dotation/utilisation (externes)				772'460		-131'633		640'827
Capital de l'organisation selon Swiss GAAP FER au 31.12.2011	100'000	449'999	500'000	881'460	350'000	12'767'742	-460'942	14'588'259

B) Moyens provenant de fonds (MGF, droits de l'enfant & études)	Capital de fonds avec affectation limitée au 31.12.2009	Constitution/entrée	Dissolution/sortie	Capital de fonds avec affectation limitée au 31.12.2010	Constitution/entrée	Dissolution/sortie	Capital de fonds avec affectation limitée au 31.12.2011
	210'000	689'865	-85'315	814'550	73'915	-460'977	427'488

Annexe aux comptes annuels consolidés 2011

1. Remarques générales

Les comptes annuels consolidés d'UNICEF Suisse incluent les deux personnes morales suivantes: le Comité suisse pour l'UNICEF (association) et la fondation du Comité suisse pour l'UNICEF (fondation).

UNICEF Suisse récolte des fonds pour soutenir les projets et les programmes en faveur des enfants en difficulté dans le monde, informe la population concernant ses activités et s'emploie à encourager la mise en oeuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Le Comité suisse pour l'UNICEF (créé en 1959) est tenu de remettre aux pays concernés, dans un délai de 18 mois, les fonds récoltés pour la réalisation des programmes. La fondation du Comité suisse pour l'UNICEF (créée en l'an 2000) accueille les dons destinés à des projets et des programmes de longue durée.

2. Principes concernant la présentation des comptes

2.1 Principes de base

La présentation des comptes suit les principes généraux des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP FER 21 dans le respect du Code civil suisse, du Code des obligations et des dispositions concernant la

consolidation des organisations. Les comptes annuels offrent une image de l'état de la fortune, des finances et des recettes conforme à la réalité (true and fair view).

2.2 Cercle de consolidation et méthode

Les comptes annuels consolidés englobent les deux personnes morales (l'association et la fondation); la consolidation est opérée selon la méthode de la consolidation globale. Les deux personnes morales sont gérées de manière uniforme, si bien qu'une influence dominante existe.

2.3 Bases d'évaluation

Pour les comptes annuels consolidés, on applique le principe du coût d'acquisition ou de fabrication (historical cost). Ce dernier suit le principe d'évaluation distincte des actifs et des passifs. Les principes d'évaluation essentiels sont présentés dans les commentaires concernant les différentes positions du bilan.

3. Commentaires concernant le bilan

3.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les montants en caisse, les avoirs sur les comptes postaux et bancaires. Ils sont évalués à la valeur nominale. Les avoirs en monnaie étrangère sont évalués selon le cours des devises en vigueur le jour de l'établissement du bilan.

UNICEF Suisse est tenu de s'acquitter de ses obligations «Programmes à l'étranger» (voir point 3.8) en faveur des acti-

vités réalisées dans les pays où se déroulent les programmes au plus tard jusqu'au 30 juin de l'année suivant la clôture de l'exercice. C'est la raison pour laquelle les liquidités au 31 décembre 2011 sont importantes.

3.2 Titres (papiers-valeurs)

Les titres (papiers-valeurs) sont évalués selon la valeur de marché le jour de l'établissement du bilan. UNICEF Suisse s'est doté d'un règlement sur les placements qui définit l'exploitation des titres (papiers-valeurs).

(en CHF)	2011	2010
Actions Suisse	4'099'590	823'756
Actions étranger	891'748	295'564
Obligations Suisse	7'243'145	0
Obligations étranger	390'250	0
Total	12'624'733	1'119'320

3.3 Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations sont évaluées à la valeur nominale après déduction des réajustements de valeurs. Les créances en monnaie étrangère sont calculées selon le cours des devises en vigueur le jour de l'établissement du bilan. Les réajustements de valeurs des avoirs vulnérables sont effectués au besoin de manière distincte. Pour les autres avoirs, on a procédé à un réajustement de valeur forfaitaire de deux pour cent fondé sur des valeurs empiriques en raison des risques d'insolvabilité.

(en CHF)	2011	2010
Créances envers des tiers	669'052	761'790
Réajustements de valeurs	-13'381	-15'251
Total	655'671	746'539

3.4 Autres créances

Les autres créances sont indiquées selon la valeur nominale après déduction des réajustements de valeurs nécessaires.

(en CHF)	2011	2010
Avoir impôt anticipé	60'558	68'177
Autres créances	111'143	9'740
Total	171'701	77'917

3.5 Stocks

Les stocks sont inscrits au bilan dans les coûts d'acquisition ou de fabrication ou alors – s'ils sont plus faibles – selon la valeur nette de marché (principe de la valeur minimale).

3.6 Comptes de régularisation actif

Le bilan est établi à la valeur nominale après déduction des réajustements de valeurs nécessaires. Sur les recettes non encore comptabilisées, il y a une créance du bureau de l'UNICEF à Genève d'un montant de 127'504 francs concernant la vente de cartes et de produits.

(en CHF)	2011	2010
Paiements anticipés	651'743	660'802
Recettes non encore comptabilisées	130'004	0
Total	781'747	660'802

3.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan selon la valeur d'acquisition ou le coût de la fabrication après déduction des amortissements nécessaires. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée. Pour le mobilier, cette durée est de cinq ans, pour les bâtiments, elle est de dix ans, pour le matériel de bureau et l'informatique, de trois ans. La limite de comptabilisation s'élève à 1'000 francs.

(en CHF)	Mobilier		Aménagements		Matériel de bureau/ informatique		Terrain	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Valeurs d'acquisition								
Etat au 01.01.	395'047	455'419	311'456	482'277	1'091'074	1'383'721	450'000	450'000
Entrées	62'368	0	241'216	0	81'449	0	0	0
Sorties	0		0	-170'821	-84'576	-292'647	0	0
Valeurs d'acquisition	457'415	395'047	552'672	311'456	1'087'947	1'091'074	450'000	450'000
Amortissements								
Etat au 01.01.	329'578	365'804	126'578	270'407	1'036'915	1'257'748	0	0
Sorties	0	-60'372	0	-170'821	-84'576	-292'647	0	0
Amortissements	36'622	24'146	51'115	26'992	62'561	71'814	0	0
Amortissements cumulés	366'200	329'578	177'693	126'578	1'014'900	1'036'915	0	0
Valeur comptable nette au 01.01.	65'469	89'615	184'878	211'871	54'159	125'976	450'000	450'000
Valeur comptable nette au 31.12.	91'215	65'469	374'979	184'878	73'047	54'159	450'000	450'000

La parcelle de terrain non construite de 1'307 mètres carrés reçue en 2005 se situe dans la commune de Magadino. La valeur inscrite au bilan se fonde sur une estimation de la valeur vénale de février 2008. La valeur vénale du terrain est réexaminée tous les cinq ans.

La valeur des immobilisations corporelles pour l'assurance incendie s'élève à 900'000 francs le jour de l'établissement du bilan.

3.8 Dettes à court terme «Programmes à l'étranger»

Concernant cette position, il s'agit de dons affectés à la réalisation des projets et des programmes dans les pays en développement. L'affectation de ces fonds répond au vœu des donateurs. Comparativement à l'exercice 2010, les dettes à court terme sont en baisse, ce qui s'explique par le recul des héritages et des dons provenant de fondations, de communes, etc..

Les bureaux de l'UNICEF dans les pays concernés informent régulièrement UNICEF Suisse de l'utilisation des fonds et des progrès accomplis dans la réalisation des projets et des programmes. Après la clôture des projets et des programmes, UNICEF Suisse reçoit un rapport complet qui inclut des comptes détaillés. Des représentantes et des représentants d'UNICEF Suisse se rendent en outre régulièrement sur place pour visiter les programmes, vérifier leur efficacité, l'état de la mise en œuvre et leur adéquation avec les buts des donateurs.

3.9 Comptes de régularisation passif

Les comptes de régularisation passif se présentent comme suit:

(en CHF)	2011	2010
Passifs transitoires – frais de personnel	80'207	283'225
Passifs transitoires – autres	374'618	438'281
Recettes anticipées	0	75'000
Total	454'825	796'506

Les frais de personnel en suspens pour 2011 concernent les heures supplémentaires et les vacances dues.

3.10 Provisions

En 2010, le Comité suisse pour l'UNICEF a constitué des provisions pour un montant de 360'000 francs en vue de la mise à jour de l'initiative «Hôpitaux Amis des Bébé», de la restructuration et du développement du site Internet ainsi que de l'informatisation du décompte des projets. Les provisions qui subsistent en 2011 concernent essentiellement la restructuration et le développement du site Internet.

3.11 Dettes à long terme «Programmes à l'étranger»

Cette position comprend les contributions de la fondation en faveur de projets dont la durée dépasse trois ans. Le montant, la durée et l'affectation à tel ou tel programme sont fixés par le conseil de fondation et répondent au vœu des donateurs.

3.12 Fonds avec affectation limitée

Le Comité suisse pour l'UNICEF dispose de trois fonds dont l'affectation est limitée, qui concernent la réalisation des programmes en Suisse conformément aux statuts.

(en CHF)	2011	2010
Fonds MGF Suisse	107'279	196'462
Fonds droits de l'enfant Suisse	34'294	318'088
Fonds études	285'915	300'000
Total	427'488	814'550

Le fonds «MGF Suisse» réunit des dons affectés à une fin précise, à savoir la mise en œuvre du programme national contre les mutilations génitales féminines.

Le fonds «Droits de l'enfant Suisse» a été créé durant l'exercice 2010, dans le but de soutenir en Suisse des activités en rapport avec les droits de l'enfant. La diminution des moyens financiers à disposition s'explique par la réalisation de la campagne d'information «Les droits de l'enfant, les connaissons-nous vraiment?». Cette campagne a bénéficié du soutien de la Confédération et de différents cantons.

Le fonds «Etudes» a été créé au cours de l'exercice 2010 et comprend des contributions affectées à l'étude de thèmes particuliers servant de base théorique à la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant en Suisse.

3.13 Capital versé (fondation)

Cette position désigne le capital de fondation de la fondation du Comité suisse pour l'UNICEF.

3.14 Capital libre généré

Le capital libre généré est disponible pour les projets et les programmes en Suisse et à l'étranger; il sert aussi à garantir le fonctionnement de l'organisation. Le capital libre généré permet aussi à UNICEF Suisse de débloquer rapidement, sans lourdeurs administratives, les fonds nécessaires pour venir en aide aux enfants dans les pays en guerre et en cas de catastrophes naturelles. Les années où les recettes sont en recul, ces fonds permettent de garantir le respect des engagements en faveur des programmes réalisés dans les pays en développement. Par décision du comité, 131'633 francs ont été pris sur le capital libre généré.

3.15 Capital lié (désigné) généré

Les moyens suivants étaient prévus par l'organisation pour un but clairement défini dont l'affectation était limitée.

(en CHF)	2011	2010
Réserve pour les variations de valeur des titres	881'460	109'000
Équipement informatique	500'000	500'000
Droits de l'enfant	350'000	350'000
Total	1'731'460	959'000

Conformément aux directives internes, une réserve a été constituée à hauteur de dix pour cent des titres et de cinq pour cent du capital lié en obligations.

4. Commentaires concernant le compte d'exploitation

4.1 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation se présente comme suit:

4.1.1 Legs et héritages

Comparativement à l'exercice précédent, UNICEF Suisse a comptabilisé en 2011 des recettes moins importantes quant aux legs et aux héritages. Ce recul s'explique par le fait qu'au cours de l'exercice 2010, l'organisation avait reçu deux héritages très substantiels d'une valeur totale de 7,28 millions de francs.

4.1.2 Dons provenant de fondations, d'organisations, de communes, etc.

Les dons versés par des fondations, des communes, etc. sont plus faibles en 2011 qu'en 2010. La différence s'explique d'une part par le fait que les montants des dons étaient très élevés en 2010, représentant un total de 2,6 millions de francs; d'autre part, les effets de la crise financière et économique se répercutent sur la capacité des fondations, des communes, etc. à verser des dons.

4.2 Dépenses occasionnées par les programmes

4.2.1 Programmes à l'étranger

Sous cette position, il est fait état des fonds destinés aux activités réalisées dans les pays en développement où se déroulent les programmes.

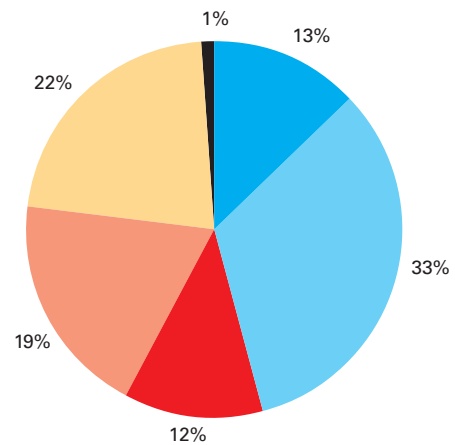
4.2.2 Programmes en Suisse

Sous cette position, il est fait état des dépenses pour les activités en Suisse conformément au mandat défini par les statuts.

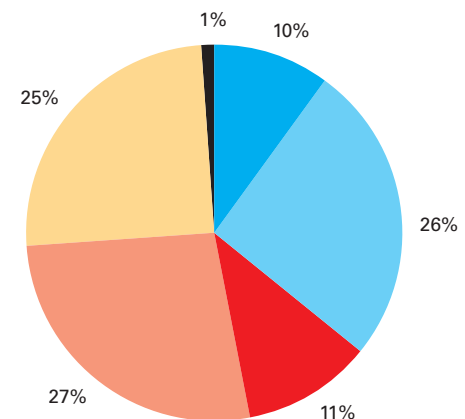
4.2.3 Frais de personnel «programmes»

Sous cette position, il est fait état des frais de personnel occasionnés par le travail dans le cadre des projets en Suisse conformément au mandat défini par les statuts.

2011



2010



- Parrainages de projets et membres
- Dons issus de collectes
- Dons pour l'aide d'urgence
- Legs et héritages
- Dons provenant de fondations, d'organisations, de communes, etc.
- Dons provenant du commerce de détail

4.2.4 Monitoring des programmes

Les représentantes et les représentants du Comité suisse pour l'UNICEF vérifient régulièrement l'affectation des fonds sur place, dans les pays en développement, de manière à assurer la transparence et à générer la confiance quant à l'utilisation correcte des fonds. Les moyens utilisés à cet effet sont inclus dans cette position.

4.3 Dépenses concernant les structures

4.3.1 Relations publiques et prestations de services

Durant l'exercice 2011, UNICEF Suisse a dépensé 746'425 francs pour les relations publiques et les prestations de



services, ce qui lui permet, conformément au mandat défini par les statuts, d'informer la population de manière détaillée sur les aspirations et les programmes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

4.4 Résultat financier

UNICEF Suisse reçoit souvent des dons en monnaies étrangères, en particulier en dollars états-uniens et en euros. L'instabilité des marchés financiers a entraîné en 2011 une perte réalisée de monnaie étrangère de 396'020 francs et une perte non réalisée de 461'968 francs sur les titres (papiers-valeurs) qui sont comprises dans les dépenses financières.

5. Autres données

5.1 Dédommagement de l'organe directeur

Les membres du Comité suisse pour l'UNICEF et les membres du conseil de fondation de la fondation du Comité suisse pour l'UNICEF travaillent bénévolement sans rétribution. Les dépenses effectives peuvent être remboursées. Le président du Comité suisse pour l'UNICEF reçoit un modeste dédommagement pour son travail. Les dédommagements et les dépenses ainsi que le salaire brut de la direction s'élevaient au total à 227'510 francs en 2011 tandis qu'ils atteignaient 205'388 francs en 2010.

5.2 Prévoyance professionnelle

Les collaborateurs et collaboratrices d'UNICEF Suisse sont assurés contre les effets économiques de la vieillesse, de la mort et de l'invalidité. Il s'agit d'un système de caisse de retraite basé sur des contributions fixes dont s'acquittent les employés/employées et l'employeur.

5.3 Prestations gratuites

Durant l'exercice 2011, UNICEF Suisse a pu bénéficier de rabais courants dans la branche pour les organisations non gouvernementales.

5.4 Présentation de l'évaluation des risques

Chaque année, une évaluation des objectifs stratégiques ainsi que des chances et des risques qui leur sont associés a lieu dans le cadre de la planification. Les résultats sont présentés à intervalles réguliers aux membres du comité et du conseil de fondation; des mesures appropriées sont définies et appliquées pour diminuer les risques.

5.5 Evénements particuliers survenus après la date du bilan

Après la date du bilan, aucun événement essentiel pouvant influencer les comptes de 2011 n'a été identifié.

Rapport de l'organe de révision
sur les comptes consolidés annuels
au Comité de Comité Suisse pour l'UNICEF
Zurich

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés annuels d'UNICEF Suisse ci-joints, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31.12.2011. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés annuels, conformément à Swiss GAAP RPC 21, aux dispositions légales et aux normes comptables de l'organisation, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés annuels pour l'exercice arrêté au 31.12.2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les dispositions de Swiss GAAP RPC 21 et sont conformes à la loi suisse ainsi qu'aux règlements de l'organisation.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG



René Rauscherberger
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Cristian Garcia

Zurich, 9 mars 2012

Annexe:

- Comptes consolidés annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation des capitaux propres et annexe)